



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 17 AVRIL 2023

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) M Sénécal – M Le Nagard
<u>Assiste</u>	Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)
<u>Excusée</u>	Mme Bastos

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

La commission demande aux clubs de bien vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 17 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau à PERSAN US du 22 04 23

ADAMOIS OL : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes

AUVERS ENNERY FC : Mail du 12 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 12 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 18 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau U8 du 22 04 23 à GOUSSAINVILLE

BRUYERES BERNES USM : Mail du 14 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur matchs n° 25591076 & 25591170 du 15 04 23 à FRANCONVILLE FC

BRUYERES BERNES USM : Mail du 05 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 16 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes

DEUL ENGHIEU FC : Mail du 14 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur le centre du THILLAY ESM du 15 04 23

EAUBONNE CSM : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

ECOUEU FC : Mail du 07 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe.

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 15 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe.

ENTENTE MMB : Mail du 12 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

ENTENTE MMB : Mail du 12 04 23

Pris note du forfait avisé d'1 équipe U8 sur centre à BEAUCHAMP AS & d'1 équipe U9 sur centre à ENTENTE MMB du 15 04 23

ENTENTE MMB : Mail du 12 04 23

Après vérification, il n'y a aucune feuille de présence déposée dans FAL, suite au 1^{er} appel du 11 04 23

ERAGNY AS : Mail du 15 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes.



ERMONT ACF : Mail du 14 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur le plateau du 22 04 23

ERMONT ACF : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 3 équipes.

EZANVILLE US : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe.

FONTENAY FC : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe.

FOSES UF : Mail du 17 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

GARGES FCM : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes.

GONESSE RC : Mail du 14 04 23

Pris note de l'indisponibilité de vos installations le 13 05 23

GONESSE RC : Mail du 15 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 22 04 23

GROSLAY FC : Mail du 16 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 1 équipe. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

JOUY FC : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes.

MENUCOURT AS : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 3 équipes.

MONTIGNY FC : Mail du 12 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 3 équipes.

OSNY FC : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

OSNY FC : Mail du 13 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 ou U9 du 22 04 23

PRESLES USL : Mail du 14 04 23

Pris note de votre impossibilité d'engager une équipe U9 en foot à 8 pour la 3^{ème} phase

PRESLES USL : Mail du 13 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur le centre de PERSAN US du 15 04 23

ROISSY US : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.



ST LEU FC : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

ST OUEN AS : Mail du 14 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes. Pour la 3^{ème} phase il n'y a plus de plateau U9 en foot à 5.

ST PRIX ES : Mail du 13 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes.

ST PRIX ES : Mail du 13 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe 4 sur match n° 25594000 du 15 04 23 sur critérium U10/U11 du 15 04 23 à PUISEUX LOUVRES FC 4

THILLAY ESM : Mail du 14 04 23

Pris note du forfait non avisé (délai trop tardif) de vos équipes U10/U11 sur matchs n° 25600043 & 25593337 du 15 04 23 contre SURVILLIERS AVENIR 1 & 2

THILLAY ESM : Mail du 17 04 23

Pris note de votre demande d'inversion de la rencontre U12/U13 du 22 04 23 à ENTENTE BEAUMONT MOURS. La commission ne peut donner son accord sans la validité du club adverse

VEXIN AS : Mail du 14 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur match n° 25591591 du 15 04 23 contre DOMONT FC 2

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 12 04 23

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U9 pour la 3^{ème} phase, soit 2 équipes.

RAPPEL

PLATEAUX AVRIL – MAI & JUIN

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc) de dernière minute, la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.

La commission rappelle également que chaque club doit arriver sur le centre du plateau avec sa feuille de présence dûment complétée et la remettre au responsable du centre qui doit les déposer dans FAL au plus tard le dimanche soir, sous peine de sanctions.

La commission constate trop peu de feuilles de présence déposées dans FAL

CRITERIUM

La commission rappelle à tous les clubs que la FMI est obligatoire sur toutes les rencontres de critérium départemental Avenir, U10/U11 & U12/U13.

Les FMI doivent impérativement être préparées et transférées la veille du match. Chaque éducateur doit avoir connaissance de ses identifiants et mot de passe pour se connecter à la FMI le jour des rencontres de critérium, sous peine de sanction

La commission constate que trop de FMI ne peuvent être établies du fait de l'absence des identifiants et mot de passe du club adverse ou non présentation de tablette le jour du match.



PLATEAU U9 – 3^{ème} Phase

Comme annoncé lors de la réunion de début de saison, le dernier plateau U9 du 13 Mai se jouera à 8.

Pour cette 3^{ème} phase, il n'y aura pas de plateau U9 en foot à 5.

A la suite des différentes confirmations reçues, vous trouverez dans le tableau ci-dessous le nombre d'équipes U9 engagées pour chaque club.

N° Affiliation	CLUBS	U9 Foot à 8 joueurs	Confirmation des clubs
540630	ADAMOIS O.	2	X
551444	ARGENTEUIL F.C.	2	
590534	ARGENTEUIL RC	3	
522689	ARNOUVILLE FAS	2	
510501	AUVERS ENNERY FC	1	X
500611	BEAUCHAMP AS	2	
529169	BELLOY ST MARTIN ASC	2	X
530279	BEZONS USO	2	
518657	ENTENTE BOISSY CHARS	1	
526262	BOUFFEMONT ACF	1	
524664	BRUYERES BERNES USM	2	X
551988	CERGY PONTOISE FC	3	
554313	CHAMPAGNE SFC	2	
590322	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	
500575	CORMEILLAIS ACS	2	
549307	COSMO TAVERNY	2	
545913	COURDIMANCHE AS	2	
549561	DEUIL ENGHIEU FC	2	X
513926	DOMONT FC	1	
519039	EAUBONNE C.SM	2	X
528672	ECOUEU FC	1	X
581840	ENTENTE BEAUMONT MOURS	1	X
580487	ENTENTE MMB	2	X
517328	ENTENTE SSG	3	
511000	ERAGNY AS	2	X
560130	ERMONT ACF	3	X
551390	ERMONT AMS	1	
500712	EZANVILLE US	1	X
527726	FONTENAY FC	1	X
542402	FOSSES F. U.	1	X
500578	FRANCONVILLE FC	1	
515375	FRETTOISE ES	1	
522695	GARGES FCM	2	X
510506	GONESSE RC	2	
581364	GOUSSAINVILLE FC	2	
523266	GROSLAY FC	1	X
525937	GAFEPB	1	
561058	HERBLAY ES	3	
533517	JOUY LE MOUTIER FC	2	X
500686	MAGNY FC	2	
519616	MARLY ES	2	X
527755	MENUCOURT AS	3	X
561118	MONTIGNY FC	3	X
517377	MONTMAGNY FC	2	
546116	MONTMORENCY FC	2	
522868	MONTSOULT BAILLET US	1	
531088	NEUVILLE S/OISE AS	1	
519844	OSNY FC	2	X
530273	PARMAIN AC	1	
550638	PERSAN US	1	
560812	PIERRELAYE FC	1	
550783	PONTOISIENNE JS	2	
518652	PRESLES USL	0	X
520871	PUISEUX LOUVRES 95 FC	1	
511509	ROISSY EN FRANCE US	2	X
500695	SARCELLES AAS	2	
509431	SOISY AM FC	3	
527269	ST BRICE FC	2	
549968	ST LEU 95 FC	2	X
518488	ST OUEN L'AUMONE AS	2	X
507986	ST PRIX ES	2	X
500565	SURVILLIERS AVENIR	1	
519763	THILLAY ESM	1	
519260	VALLEE DU SAUSSER E.S.	1	
538505	VAUREAL FCM	1	
524020	VEMARS ST WITZ FC	1	
563529	VEXIN AS	1	
500681	VIARMES ASNIERES OL	2	X
550582	VILLIERS LE BEL FC	2	
	Total	117	



AUDITION

Coupe U12 du 01 04 23 – Centre n° 2

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club de **ST BRICE FC**

- Mr SALZARD Guillaume - Responsable du centre
- Mr BOUGRAF Sofiane - Responsable de l'équipe 1
- Mr MAZOUZ Sacha – Arbitre sur le centre – **Absent excusé**
- Mr JEREMIE Christophe – Arbitre sur le centre

Pour le club d'**ERMONT AMS,**

- Mr SANGARE Ibrahim - Responsable de l'équipe 1 – **Absent excusé**

Pour le club de **SOISY AM FC,**

- Mr EL FALKI Médy - Responsable de l'équipe 1

Pour le club de **VILLIERS FC,**

- Mr TSOUGHELI Réda - Responsable de l'équipe 1
- Mr LESIRE Florian - Dirigeant

- Mr BOUGRAF Houssam – Arbitre officiel du DVOF - **Absent non excusé**

Après audition des personnes présentes, vérification de toutes les pièces du centre Coupe U12 concerné ainsi que du règlement de la Coupe U12, la commission décide de rejouer toutes les rencontres du centre le Samedi 29 Avril 2023. L'arbitrage sera effectué par des arbitres désignés par la CDA.
Le lieu sera communiqué ultérieurement aux clubs.

RESULTATS DU 4^{ème} TOUR COUPE U12 du 1^{er} AVRIL 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la Finale qui aura lieu le Lundi 8 Mai 2023

Centre n° 1	SARCELLES AAS
Centre n° 2	En Attente de Résultat
Centre n° 3	ARGENTEUIL RC
Centre n° 4	CERGY PONTOISE FC



FINALE CHALLENGES U10 & U11 SAMEDI 22 AVRIL 2023

La finale des Challenges U10 – U11 & U11F aura lieu samedi 22 Avril 2023 sur les installations de ST BRICE FC – Stade Léon Graffin – Rue du Stade.

Les équipes, composées de 12 joueur(se)s sont attendues pour 8h45, munies de leur feuille de présence dûment complétée ainsi que la liste des joueur(se)s licencié(es) issue de Footclub (avec la photo) et de 2 jeux de maillots numérotés.

Le tirage au sort des poules a eu lieu en direct lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue en visioconférence le lundi 17 avril.

CHALLENGE U10G

POULE A	POULE B
ENTENTE SSG 1 SARCELLES AAS 1 ST BRICE FC 1 CERGY PONTOISE FC 1	ST LEU FC 1 ECOUEEN FC 1 ARGENTEUIL RC 1 ARGENTEUIL FC 1

CHALLENGE U11G

POULE A	POULE B
ECOUEEN FC 1 SARCELLES AAS 1 CERGY PONTOISE FC 1 BEZONS USO 1	ENTENTE SSG 1 VAUREAL FCM 1 VILLIERS FC 1 ST BRICE FC 1

CHALLENGE U11F

POULE A	POULE B
ERMONT AS SARCELLES AAS ENTENTE SSG SOISY AM FC	ST BRICE FC ST OUENAS FRANCONVILLE FC CERGY PONTOISE FC



1^{er} APPEL DE FEUILLES PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 du 18 03 23

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 1er appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de CHAUMONTEL LUZARCHES AS – BRUYERES BERNES USM – ENTENTE BEAUMONT MOURS & SURVILLIERS AVENIR sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 18 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

BRUYERES BERNES USM : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 18 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

ENTENTE BEAUMONT MOURS : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 18 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

SURVILLIERS AVENIR : 1er appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 18 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

PLATEAU U8/U9 NIVEAU 1 du 25 03 23

ENTENTE SSG : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative du centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 25 03 23 à ENTENTE SSG

PLATEAU U8 NIVEAU 2 du 25 03 23

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulation et feuilles de présence des clubs de BOUFFEMONT ACF & ARNOUVILLE FAS sur centre n° 2 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à BOUFFEMONT ACF

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à BRUYERES BERNES USM

VEXIN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à HERBLAY ES

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à NEUVILLE AS

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à NEUVILLE AS

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative du centre n° 12 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à CHAMPAGNE SFC

VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de VAUREAL FCM – CERGY PONTOISE FC & ENTENTE MMB sur centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes du centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM

ENTENTE MMB : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes du centre n° 16 – Plateau U8 niveau 2 du 25 03 23 à VAUREAL FCM



PLATEAU U9 NIVEAU 2 du 25 03 23

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative et de présence des clubs de CHAUMONTEL LUZARCHES AS - PUISEUX LOUVRES FC & ROISSY US sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

ROISSY US : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

SOISY AM FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à ERMONT ACF

HERBLAY ES : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur centre n° 7 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CORMEILLAIS ACS

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & HERBLAY ES sur centre n° 7 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à CORMEILLAIS ACS

COSMO TAVERNY : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de COSMO TAVERNY – DEUL ENGHEN FC & JOUY FC sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à COSMO TAVERNY

OSNY FC : 1^{er} appel feuille de plateau récapitulative et feuilles de présence des clubs de OSNY FC – ENTENTE BOISSY CHARS – MAGNY FC & NEUVILLE AS sur centre n° 13 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à OSNY FC

ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel feuille de présence vos équipes sur centre n° 15 – Plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à ST PRIX ES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

FONTENAY FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593609 & 25593675 du 01 04 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre MONTIGNY FC 1 & 2

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

PLATEAU U8/U9 NIVEAU 1 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel feuille de plateau du centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à MONTMORENCY FC

ERMONT ACF : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à MONTMORENCY FC

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11 03 23 à SARCELLES AAS



PLATEAU U8 NIVEAU 2 du 11 03 23

VEXIN AS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 3 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à AUVERS ENNERY FC

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 7 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à ENTENTE MMB

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à FRETTOISE ES

FOSSÉS UF : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 15 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 au THILLAY ESM

PLATEAU U9 NIVEAU 2 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 MONTIGNY FC

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

ENTENTE MMB : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 JOUY FC

PERSAN US : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 16 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 à VIARMES ASNIERES OL

PLATEAU U6/U7 du 18 03 23

BEAUCHAMP AS : 2^{ème} appel feuille de plateau du centre n° 4 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à BEAUCHAMP AS

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & CERGY PONTOISE FC sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 – 4 & 5 sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS

MAGNY FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 7 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 au COSMO TAVERNY

ERMONT AMS : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs d'ERMONT AMS – ARGENTEUIL FC & ST LEU FC sur centre n° 12 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ERMONT AMS

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 23 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ST LEU FC



CRITERIUM U10 / U11

HERBLAY ES : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25600040 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 2 contre SARCELLES AAS 7

AMENDES

CORMEILLAIS ACS : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25591976 - 25592005 & 25592033 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre ERAGNY AS 2 – 3 & 4
Amende : 30€ x 3 = 90€

BEZONS USO : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25592794 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre SARCELLES AAS 5
Amende : 30€

CORMEILLAIS ACS : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuilles de matchs n° 25595216 & 25595261 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre COSMO TAVERNY 3 & 4
Amende : 30€ x 2 = 60€

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} forfait de vos équipes 1 & 2 sur matchs n° 25592608 & 25592674 du 15 04 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre ARGENTEUIL RC 2 & 3
Amende : 15€ x 2 = 30€

VEXIN AS : 1^{er} forfait de vos équipes 1 – 2 & 3 sur matchs n° 25593611 – 25593677 & 25593743 du 01 04 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre ROISSY US 1 – 2 & 3
Amende : 15€ x 3 = 45€

THILLAY ESM : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes U10/U11 sur matchs n° 25600043 & 25593337 du 15 04 23 contre SURVILLIERS AVENIR 1 & 2
Amende : 15€ x 2 = 30€

SARCELLES AAS : 1^{er} forfait non avisé de votre club sur centre n° 11 – plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à MONTIGNY FC
Amende : 50€

AUVERS ENNERY FC : 1^{er} forfait non avisé de club sur centre n° 1 – plateau U9 niveau 2 du 25 03 23 à ERAGNY AS
Amende : 50€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le Samedi 22 Avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le Lundi 8 Mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le Samedi 10 Juin 2023 (lieu à déterminer)

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 24 AVRIL 2023 À PARTIR DE 18H00